

**Prix de thèse LEXAVOUE
2015**



Le cabinet LEXAVOUE est un cabinet d'avocats spécialisés en procédures civiles et commerciales. Présents au siège de 20 juridictions métropolitaines, les 45 avocats du cabinet LEXAVOUE peuvent se prévaloir d'une connaissance approfondie de la jurisprudence et des juridictions locales, d'une maîtrise avérée des procédures. Ils interviennent dès la première instance et jusqu'à l'exécution effective de la décision. Enfin, ils proposent à toutes les étapes du contentieux des stratégies sur-mesure.

Fort de son expérience et attaché à toujours approfondir son expertise, le cabinet LEXAVOUE a décidé de créer un **prix de thèse annuel** dont l'objet est de récompenser un travail de doctorat original et innovant portant sur les **procédures civiles ou commerciales** (procédure civile, procédure civile d'exécution, procédures collectives, procédure arbitrale, procédure européenne et/ou internationale...).

Le prix est attribué après délibération d'un jury composé, à parité, d'avocats associés du cabinet et de professeurs des universités reconnus en ces matières. Il consiste en une gratification d'un montant de **3.000 euros** ayant pour objet de permettre la publication de la thèse.

Pour l'année 2015, le prix est ouvert à des thèses de doctorat soutenues au cours de l'année civile 2014.

Les candidats doivent transmettre deux exemplaires papier de leur travail avant le **1er mars 2015** à l'adresse suivante : Cabinet Lexavoué, A l'attention du Professeur C. Nourissat, 20 quai Jean Moulin, BP 2042, 69226 LYON CEDEX 02.

Le jury est composé en 2015 de :

Me M. BOCCON-GIBOD, Président de LEXAVOUE, Avocat au Barreau de Paris
Me R. LAFFLY, Directeur Général de LEXAVOUE, Avocat au Barreau de Lyon
Me. Ph. LECONTE, Directeur Général de LEXAVOUE, Avocat au Barreau de Bordeaux
M. H. CROZE, Professeur à l'Université Jean Moulin – Lyon 3
Mme N. FRICERO, Professeur à l'Université de Nice
M. C. NOURISSAT, Professeur à l'Université Jean Moulin – Lyon 3, Directeur du comité scientifique et technique de LEXAVOUE

Après délibération, le prix sera remis au lauréat lors d'une manifestation organisée à Paris en **juin 2015**.

Pour toute information ou question, contact : c.nourissat@lexavoue.com